

# L'AVIS DE L'ARCHITECTE PAYSAGISTE...

## 4 QUESTIONS À ÉRIC LEQUERTIER

**Quels sont vos conseils pour intégrer au mieux une piscine à son jardin ?**

L'ambiance autour d'une piscine doit être un paradis de fraîcheur et un régal pour les yeux. Les critères essentiels à rechercher sont que l'on soit protégé des regards et du vent mais que l'on puisse avoir aussi un peu de fraîcheur, le plaisir du soleil et la récréation de belles vues. Une piscine représente une importante utilisation d'espace, surtout si l'adaptation au relief conduit à construire des ouvrages annexes qui ajoutent des surfaces minérales, des murs de soutènement, des terrasses, etc.

L'insertion dans le site choisi requiert alors une étude d'impact et une composition paysagère adaptée à chaque situation. Cette intégration comporte deux phases. La première est une phase d'analyse des caractéristiques de l'environnement qui débouche sur une implantation donnée. La seconde consiste à appuyer, et à confirmer, cette implantation par un projet paysager. Mais l'intégration au site ne veut pas forcément dire camouflage : on peut composer un jardin sans faire de mimétisme avec le site naturel. Une piscine trouve toujours sa place dans une composition paysagère. Le jardin lui prodiguera une zone où l'intimité et la discrétion seront appréciées.

**Quels sont les matériaux à privilégier aux abords d'une piscine ?**

Pour les matériaux, le choix est réalisé en fonction des critères de confort et de sécurité, mais la pierre naturelle, les dalles



Éric Lequertier

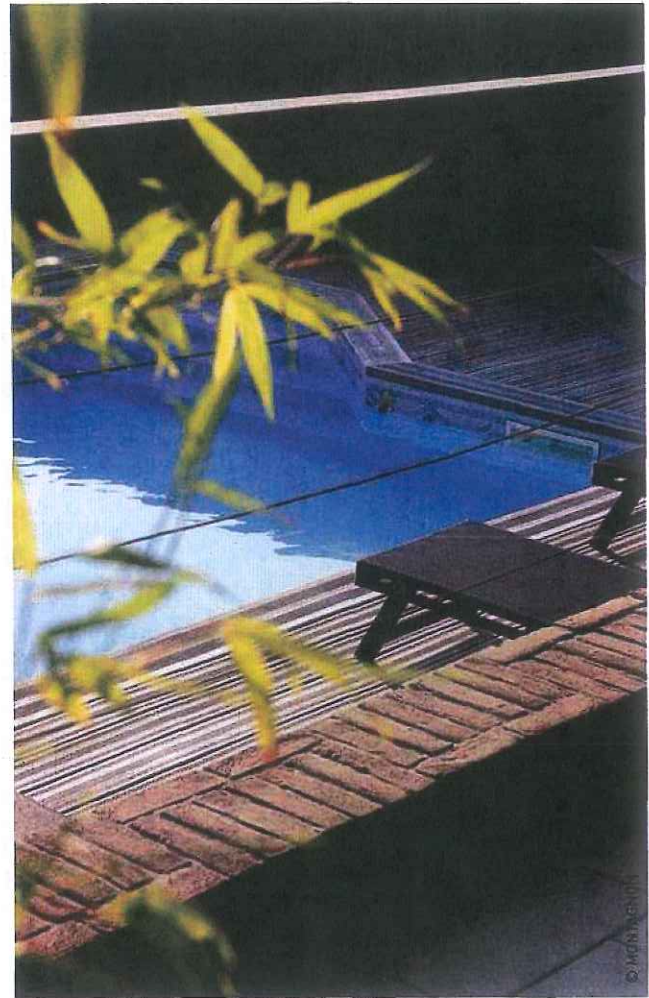
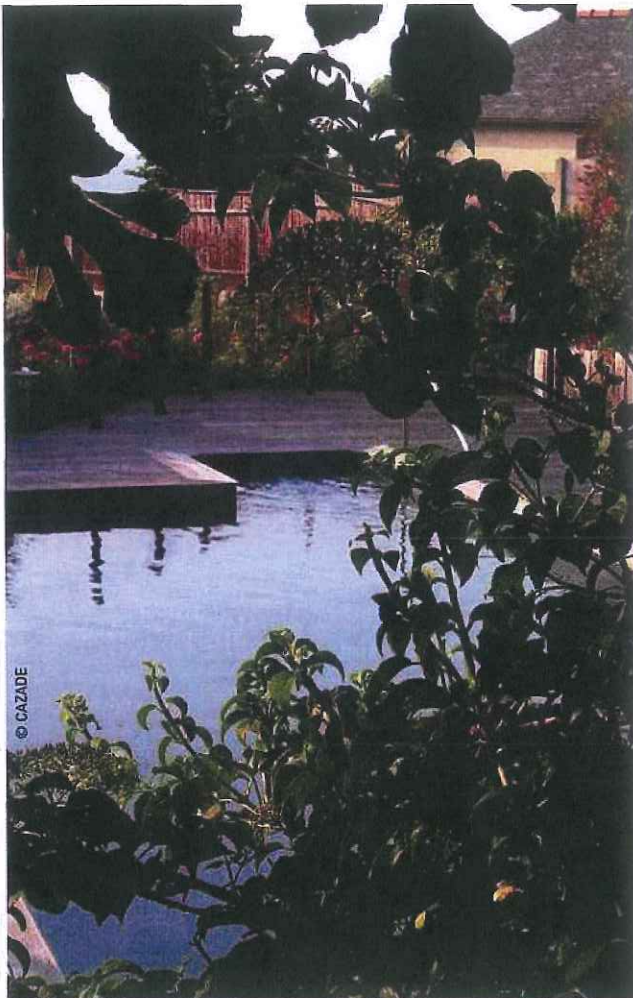
en béton coloré, le béton imprimé, ou encore le bois massif ou composite, tout est possible. Pour ma part, je privilégie les matériaux dégageant une énergie vibratoire, des matériaux naturels tels que la pierre naturelle qui doit être en harmonie avec l'architecture de la maison. Il est conseillé de choisir un type de pierre qui renvoie la lumière et qui, de ce fait, absorbe moins la chaleur. À éviter : les pierres de couleur blanche, qui accentuent la réverbération du soleil. J'utilise aussi le bois massif, avec des essences locales comme le châtaigner, ou du bois exotique ou du pin. L'intérêt est qu'il s'agit d'un matériau facile à intégrer ayant un aspect chaleureux et naturel. Autres avantages, sa simplicité d'installation et sa grande liberté de création. Ses inconvénients sont le fait qu'il peut être glissant et certaines essences peuvent présenter des éclis.

On peut aussi associer le bois et la pierre en fonction des parties plus ou moins fréquentées. Par ailleurs, rien n'empêche de mélanger les genres en y associant des surfaces ou chaînettes de galets, un amalgame plutôt tendance.

**Et pour les végétaux ?**

Avant de se pencher sur les espèces utilisables, différentes suivant les zones climatiques, il faut d'abord définir la composition végétale et réfléchir aux effets recherchés. Il convient, en premier lieu, d'apprécier les nuisances de la végétation sur la propreté et l'entretien du bassin. On évitera d'implanter de





grands végétaux à feuillage caduc, des fruitiers, des résineux à aiguilles comme les pins, épicéas, cèdres, etc. à proximité immédiate du plan d'eau. Dans le cas de sujets existants, ou nécessaires à la composition, on essaiera de les maintenir à une distance du bassin au moins égale à leur hauteur, tout en étant attentif à la direction des vents dominants. La composition consiste à associer les trois éléments de base de la palette du paysagiste : l'arbre qui est l'élément vertical, le massif constitué par les arbustes, les arbrisseaux et le taillis, et enfin le tapis caractérisé par les plantes basses ou rampantes et le gazon. Pour être harmonieuse, la composition doit rester simple et présenter un équilibre de ces trois éléments. L'effet est créé par la forme du plant (fastigiée, ronde), par le feuillage, sa couleur, sa taille et sa forme, par la floraison, par les tiges ou les troncs. Le plan d'eau est un élément-clé dans cette composition, car sa surface réfléchissante permet la recherche d'effets remarquables, dramatiques et exotiques. Tout comme dans l'architecture ou la décoration, le vrai luxe est la simplicité. Trop d'effets provoquent la confusion, restons simples !

Pour les arbres et les gros arbustes, éléments majeurs, il est bon de ne pas dépasser une ou deux espèces. Pour les fleurs, on choisira des espèces ou des variétés dont la floraison correspond aux époques d'utilisation de la piscine.

#### Comment allier esthétique et sécurité ?

La loi engage les propriétaires d'une piscine privée (enterrée ou semi-enterrée) à mettre en place certains dispositifs de sécurité autour du bassin. Ces équipements permettent de prévenir et d'éviter la noyade des enfants, en particulier ceux de moins de 5 ans.

Il y a l'alarme de piscine, immergée ou périphérique, qui sonne si votre enfant chute dans la piscine ou s'il s'en approche. Cette solution ne nuit pas à l'esthétique, mais ce n'est pas la solution la plus efficace. Il y a aussi la couverture de sécurité qui se déroule sur l'eau. Elle doit être assez solide pour retenir un enfant. Plusieurs types de volets ou de bâches de protection existent. En version immergée, elle permet de répondre en « haut de bassin » ou en « fond de bassin » à l'esthétique et à l'encombrement extérieur, solution idéale pour la rénovation. En fond de bassin, aucune trace de la couverture n'apparaît autour de la piscine. Il existe également la solution barrière ou clôture qui permet de fermer totalement l'accès au bassin.

Un soin particulier dans le choix du modèle et une intégration avec des végétaux permettent d'allier efficacité, esthétique et sécurité. Et enfin, l'abri de piscine rend également votre bassin inaccessible : elle devient presque une piscine intérieure. L'abri de piscine a d'autres fonctions de confort et de protection. ■